

## ITALIEN

### EPREUVE COMMUNE : ORAL

**Judith Revel, Piero Caracciolo**

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujet donné** : article de presse

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

Trois candidats ont cette année été admissibles avec l'italien à l'oral. Dans les trois cas, la prestation des candidats a été jugée satisfaisante ; dans deux cas, l'oral a été de très haut niveau (dans le cas le plus remarquable, auquel le jury a de manière exceptionnelle attribué la note de 20/20, la candidate entendue a démontré des qualités de maturité, de réflexion et de finesse évidentes, ainsi qu'une culture personnelle et une curiosité pour le monde contemporain tout à fait étonnantes, le tout dans une langue naturelle et propre).

Nous insistons encore une fois sur les trois éléments qui nous permettent d'évaluer les prestations orales : une expression claire et fluide, dans un italien de bon niveau ; une bonne compréhension du texte et un commentaire de celui-ci qui permette d'en saisir les enjeux sans se limiter au « résumé » pur et simple ; l'introduction d'éléments de discussion et de mise en perspective pertinents.

Les trois textes tirés au sort cette année (deux textes – différents l'un de l'autre - sur la précarisation de la jeunesse italienne ; un texte sur le problème de la gestion de l'eau et les récents référendums en Italie – tous trois tirés de grands quotidiens de la presse nationale italienne) ne nécessitaient aucune connaissance spécifique mais permettaient aux candidats de mobiliser également des savoirs extra-linguistiques (acquis lors de leur formation générale ou puisés dans leur bagage en sciences sociales) et d'exercer leur acuité critique. La « discussion » qui suit la présentation du texte par le candidat est en général le moment le plus propice pour permettre à la liberté argumentative du candidat de s'exprimer, tout en permettant au jury de vérifier la bonne tenue de l'italien dans le jeu très spontané des questions et des réponses.